



Bonjour les amis de l'AVA.

L'année 2024 s'est terminée de belle façon, tout d'abord **avec la journée Téléthon, le 1^{er} décembre où Laurence Coillard nous a passionnés sur le rôle du sacré dans l'histoire**, devant un public cependant trop peu nombreux.

Les quatre dimanches de l'Avent, **les marchés de Noël** se sont tenus grâce à la vigilance sans faille de Mireille. Comme d'habitude, les confitures, les sablés confectionnés par les enfants du Club biblique, les calendriers élaborés par le pôle communication, la brocante, le stand malgache, cette année une association nouvelle avec de beaux produits, « Zazakely » (Bébé, en malgache), les objets de céramique de Monique, et aussi le stand de Colette avec bijoux et tissus camerounais. Un marché de Noël très coloré.

Le week-end des 14 et 15 décembre fut particulièrement animé.

Le scoutisme reprend de plus belle, nous lui consacrerons le prochain numéro en donnant la parole aux différents responsables. Les éclaireurs et louveteaux étaient là tout le week-end et ont dormi sur place. Le samedi, les enfants préparaient avec leur monitrice la fête de Noël du lendemain.

L'église du Ghana était là aussi, et **la chorale « The Vocal Unit » venue répéter pour leur concert.**

Le jour de la fête, le dimanche, après les saynètes jouées par les enfants, et la participation de la chorale Gospel, nous nous sommes retrouvés à déjeuner tous ensemble avec **la paroisse, la chorale et les scouts. « The Vocal Unit » a terminé la journée festive par des chants de Noël, repris par toute l'assemblée.**

En ce début d'année 2025, quelques dates à retenir :

La chorale Kin Yosso participe, le 18 janvier, à « Noël's et saveurs du Monde », rencontre de différentes chorales chrétiennes autour de la galette des Rois. C'est organisé par la paroisse catholique d'Eaubonne.

Tout le mois de février a lieu l'opération solidarité. Nous collectons les denrées non périssables pour l'épicerie sociale d'Ermont.

Au nom de l'AVA, je vous adresse à toutes et à tous mes chaleureuses pensées pour cette nouvelle année.

Pour l'AVA.

Chantal Liotard.



Un événement à ne pas manquer en ce début d'année. l'association Paroissiale et le père Pierre vous invitent à partager un temps convivial de rencontre en musique dans les différentes traditions de la fête des rois.

Lieu : salle de l'orangerie parc de Mézières- Eaubonne accueil à 19h

A l'occasion de la fête des rois nous partagerons galettes et autres spécialités liées à cette fête dans nos régions ou pays représentés par les choristes.

Quatre chorales (dont celle des enfants) animeront la soirée.

Comment s'inscrire : remplir le billet d'inscription ci-dessous et le déposer sous enveloppe (Association paroissiale 18 janvier 2025) à l'accueil Notre Dame.

Ou à l'adresse email : fetepar@gmail.com

Participation financière libre sur place.

NOM :

PRENOM :

TELEPHONE :

EMAIL :

Nombres adultes :

Nombre enfants :

Tous vos proches (famille, amis, voisins) sont bienvenus, **n'oubliez pas de les inscrire.**

Pour une bonne organisation de la soirée.

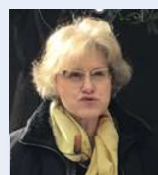
« Le sacré et la tolérance »

La conférence a abordé le rôle du sacré dans l'histoire, son lien avec les croyances et ses évolutions. Qui dit sacré dit interdit, limites : les franchir, c'est sacrilège. C'est de blasphème que furent accusés le philosophe Socrate et Jésus : se moquer des dieux ou se prétendre fils de Dieu, c'est une offense à la divinité.

Plus tard le christianisme est religion de l'Empire romain, et le souverain est devenu défenseur de la doctrine de l'Église. Le roi de France reçoit à Reims l'onction lui conférant une dimension sacrée. Se chargeant de réprimer les déviances identifiées par l'Inquisition (hérésies), le pouvoir royal les utilise aussi à son profit comme avec les Templiers « blasphémateurs » ou la croisade contre les « hérétiques » albigeois. Si, au début du Moyen Âge, la sanction du blasphème est religieuse, l'appareil répressif royal ensuite s'intensifie avec la Réforme et la monarchie absolue : bûchers, dragonnades, galères, procès Calas, Sirven, et de La Barre. Tolérance zéro.

Même si des penseurs ont prôné la tolérance religieuse et la séparation des pouvoirs temporel et religieux, ce n'est qu'à la Révolution que le délit de blasphème fut supprimé. Fini le sacré ? Non. La Révolution a son sacré : la Nation, la Patrie, la Constitution sont inviolables et leurs ennemis châtiés. Au XIX^e siècle le chef de l'État peut invoquer le délit « d'outrage au Président de la République » alors que la presse libérée se déchaîne (délit supprimé en 2013). La Restauration a cherché en vain à rétablir l'offense à la religion, mais les lois sur l'Instruction et la loi de 1905 consacrent la séparation des religions et de l'État. La « guerre scolaire » et l'inventaire des biens de l'Église en seront les terrains clivants.

Le sacré a-t-il disparu ? L'offense au Président a fait place à l'outrage aux symboles nationaux. Le ressenti des croyants semblait apaisé en dépit d'indignations ou d'exactions d'autorités ou groupes religieux blessés par des créations artistiques jugées offensantes. Pourtant depuis les années 2000 le fait religieux réapparaît : fatwa sur Salman Rushdie, talibans d'Afghanistan, attentats de Daesh, caricatures de la presse, voile et laïcité, apologie du terrorisme et liberté. Autant de faits qui nous renvoient à notre propre histoire.



Laurence Coillard

